

La Meuse dans la bataille du sans-fil

by La Tribune - mercredi, septembre 07, 2005

<https://www.correspondances.fr/la-meuse-dans-la-bataille-du-sans-fil/>

Particulièrement mal lotie en matière de téléphonie mobile, la Meuse a créé ses propres outils pour décrocher de haute lutte une couverture conforme à ses souhaits.

Dès 2001, le département, pressentant des divergences d'appréciation sur la notion de zone blanche, lance une étude sur les performances des trois opérateurs sur 40.000 points de son territoire. Sont jugés couverts les sites où l'utilisateur a 95 % de chances de tenir une conversation audible durant une minute au moins. Ces critères, qui placent 130 villages meusiens en zone blanche, sont contestés par les opérateurs, qui se basent pour leur part sur la puissance des signaux enregistrés en différents points du département.

Divergences

La polémique change de terrain lorsque le gouvernement, confronté à une insatisfaction générale, décide d'organiser la couverture nationale en deux temps. La Meuse charge sa commission Technologies de l'information et de la communication (TIC) de définir des priorités en fonction de la densité et de l'activité économique. De nouvelles divergences apparaissent entre ces critères d'aménagement du territoire et les impératifs techniques et commerciaux des opérateurs. D'après négociations permettent d'établir, en juin 2003, une liste de 49 communes prioritaires. Or les opérateurs présentent quatre mois plus tard un échéancier ne respectant que partiellement ces priorités. Faute d'explications, le département refuse de signer le protocole d'accord.

La sortie de crise n'interviendra qu'en juin 2004, sur la base d'un échéancier légèrement remanié. La Meuse lance sans tarder les appels d'offres visant à construire, d'ici à l'an prochain, 32 pylônes desservant une cinquantaine de communes. Mais un nouvel obstacle se profile :

Le département tente à présent de rassembler des financements disparates pour mener à bien l'intégralité de son projet.